

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2014**

### Absents :

Didier POMMIER (pouvoir à Alain LIMOUSIN)  
Christine MAGAUD (pouvoir à Alain LIMOUSIN)  
Isabelle DELORME (pouvoir à Mireille LAINEZ)

### Secrétaires :

Nathalie PANAZZA et Émilie BONNIER

Approbation du compte rendu de séance du 25 Juillet 2014.

### **ECOLE**

Les tarifs de la cantine et de la garderie n'ont pas été augmentés depuis 18 mois.

Le conseil décide de maintenir les prix actuels soit :

QUOTIENT FAMILIAL	CANTINE	GARDERIE
De 0 à 400	2,60 €	1,10 €
De 401 à 800	2,75 €	1,15 €
De 801 à 1200	2,85 €	1,20 €
De 1201 à 1500	3,00 €	1,25 €
De 1501 et +	3,20 €	1,30 €

Mallory LAURENT sera en contrat (CUI) pendant un an à compter du 1er septembre 2014 pour 25H par semaine.

Les étagères de la classe de petite section ont été installées.

Les activités périscolaires débuteront à compter du 9 septembre 2014.

### **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Les nouveaux bureaux ont été mis en place.

Le conseil donne son accord pour que le parc informatique soit renouvelé et que le secrétariat puisse travailler en réseau. Des devis pour l'achat d'ordinateurs, serveur et autres matériels ont été demandés. Le coût global serait de 8.000,00 €.

Un devis pour le rafraichissement du bureau d'accueil et de réception de la mairie a été demandé à Monsieur CHOUEVELON et qui s'élève à 2.128,21 € pour l'accueil et 1.467,22 € pour la salle de réception.

Il faut étudier le devis avant la réalisation des travaux.

D'autres aménagements seraient à réaliser : étagères et rangements pour le bureau d'accueil et les archives. Le conseil étudiera la faisabilité de ces travaux.

## **TRAVAUX EN COURS**

### \*Foyer rural – salle ERA :

Les travaux vont commencer début septembre. Un diagnostic amiante a été réalisé par la société APAVE. Ce diagnostic n'a pas révélé la présence d'amiante dans les locaux.

### \*Voirie communale et rurale 2014

Suite à l'étude de différents devis, l'accord est donné à l'entreprise COLAS.

Mme GONTARD de Triols propose de céder à la commune 1 / 1,5 m de large le long de sa propriété afin de permettre l'élargissement de la voie communale (ce qui permettrait un passage plus aisé pour le chasse neige). En contrepartie, la commune devrait prendre en charge la réfection de son mur. Un devis est demandé pour étudier cette proposition.

### \*Voirie amendes de police

L'entreprise SOTREC a transmis deux propositions d'aménagement pour le parking de l'école et le carrefour de la Croix Neuve.

Concernant l'aménagement du parking de l'école, une troisième proposition sera faite.

Le conseil demande également à faire chiffrer les travaux afin de demander la subvention des amendes de police.

La commission de voirie se réunira pour finaliser l'ensemble de ces projets.

### Alarmes bâtiments communaux

Une ligne téléphonique a été installée suite au vol du matériel dans le local technique afin de l'équiper d'une alarme. Un abonnement sera pris.

Un expert est venu évaluer le préjudice du matériel volé. Son rapport est en attente. Du matériel a commencé à être renouvelé (débroussailleuse...)

### Point sur les finances

Un récapitulatif des recettes et des dépenses effectuées est fait. Le bilan est positif. Le budget est respecté.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur CROZIER a pris rendez-vous avec le maire afin de demander l'autorisation de vendre des produits bio (fruits, légumes) sur la place de la fontaine une fois par semaine. Le conseil donne son accord.

La réunion de la commission du CCAS est fixée le 20 septembre 2014 à 10H00 en mairie.

Un apéritif sera offert par la commune à tous les bénévoles de la vogue le vendredi 3 octobre 2014 à 19H00 à la salle du Théâtre.

Le prochain conseil municipal est fixé le 26 septembre 2014 à 20H30.